



COMITE DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DU PAS-DE-CALAIS



organise

une



Journée Départementale Équitation

le Mardi 27 Novembre 2018



au Centre Équestre de Saint-Venant

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais





Angres, le 23 Octobre 2018



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En partenariat avec l'Association Sportive Équestre et d'Animation Touristique et d'Education de Saint Venant, le Comité Départemental Sport Adapté 62 organise :

Une Journée Départementale Équitation
Ouverte à tous (enfants, adolescents et adultes)
Au Centre Équestre de la Plaine de la Lys
422, rue de Guarbecque
62350 SAINT-VENANT

Le Mardi 27 Novembre 2018 de 9h30 à 15h30
Journée limitée à 30 pratiquants (impératif 6 sportifs maximum par association/établissement)

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations les plus sportives.

Pour le CDSA du Pas-de-Calais
La Présidente
Annie Ponchel

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



DEROULEMENT DE LA JOURNEE :

à partir de 9h30 : accueil au Centre Équestre

10h : présentation de la journée et des intervenants

10h00 – 12h00 : déroulement des différents ateliers (4 ateliers proposés sur 2 rotations)

12h15 : verre de l'amitié suivi du repas pris en commun (prévoir pique-nique)
à l'Espace Culturel Charles Birgy (*Chemin de Ceinture à Saint-Venant*)
Récompenses et remise des diplômes

13h30 à 15h30 : Reprise des différents ateliers (2 rotations)

Dans un soucis d'organisation de la journée (répartition en plusieurs groupes et passage à différents ateliers), nous vous demandons de respecter impérativement les horaires d'arrivée afin de ne pas perturber le déroulement de cette dernière et permettre à vos sportifs de pouvoir vivre chacun des ateliers !!!!

Modalités d'inscription :

- Cette manifestation est ouverte aux établissements et associations affiliés ou non à la F.F.S.A. et ouverte à tous (enfants, adultes) licenciés ou non.
- La participation est gratuite pour les licenciés 2018-2019
- Pour les non-licenciés, il est possible de prendre une **Licence découverte** (et n'ayant pas atteint le quota de 3 Licences d'un jour dans la saison) dont le montant s'élève à **10 €**. De plus un certificat médical de non contre-indication sera exigé ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle ou collective.
- **Le règlement se fait par chèque à l'ordre du CDSA 62 ou la somme due en espèce**
- Les certificats médicaux sont obligatoires et seront contrôlés par les organisateurs à l'accueil
- **Les inscriptions sont limitées à 30 sportifs au total (capacité d'accueil et d'encadrement) et impérativement limitée à 6 sportifs par association/établissement.**
Elles seront prises en compte par ordre d'arrivée (ne tardez pas trop il s'agit d'une rencontre très prisée et nous devons malheureusement chaque année refuser des groupes à partir du moment où le quota est atteint !!!)
- Chaque établissement est responsable de l'encadrement de ses participants.

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription qu'il faudra nous faire parvenir **AU PLUS TARD LE MARDI 20 NOVEMBRE 2018,**

au Comité Départemental Sport Adapté 62
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9, rue Jean Bart
62143 ANGRES

tél. : 03 21 72 67 07 Port : 06 14 19 36 11

Courriel : secretariatcdsa62@sport62.fr

INFORMATIONS GENERALES

JOURNEE DEPARTEMENTALE ÉQUITATION

du Mardi 27 Novembre 2018 à Saint-Venant

Association ou établissement :

N° d'affiliation :

Adresse :

Responsable :

Téléphone :

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



Liste des inscrits :

NOM	PRENOM	Date de naissance	Sexe	N° licence	Licence découverte (10 euros)	Connaissance et pratique de l'équitation	
						OUI	NON
						OUI	NON
						OUI	NON
						OUI	NON
						OUI	NON
						OUI	NON
						OUI	NON
						OUI	NON

A nous retourner au plus tard le Mardi 20 Novembre 2018

Par courrier ou par Mail : secretariatcdsa62@sport62.fr